

LEDEVOIR

ACTUALITÉS

Legault fait fi de la science comme Harper, selon Québec solidaire | **A 3**

CADRE **2**

MONDE

Trump et le côté ukrainien de l'affaire, la chronique de François Brousseau

LE DEVOIR DE CITÉ

Le vélo d'hiver gagne en popularité | **B 5**



III MONTRÉAL

« Iniquités » dans les places en CPE

Les quartiers défavorisés ont 2,5 fois moins de places que les secteurs nantis de l'île

MARCO FORTIER
LE DEVOIR

Les milieux défavorisés ont 2,5 fois moins de places en centres de la petite enfance (CPE) que les quartiers les mieux nantis. Cette offre « inéquitable » pénalise les enfants les plus vulnérables, qui ont pourtant le plus à gagner des services éducatifs offerts dans les CPE, prévient la Direction régionale de santé publique de Montréal.

Dans deux rapports obtenus par *Le Devoir*, la Santé publique sonne l'alarme :

tandis que le nombre de places en CPE connaît une stagnation, la fréquentation des services de garde privés non subventionnés a explosé, notamment chez les enfants les plus défavorisés.

La proportion d'enfants démunis ayant fréquenté exclusivement un service de garde non subventionné a augmenté de 10 points de pourcentage en cinq ans, entre les années 2012 et 2017, à Montréal.

Cette hausse est jugée « préoccupante » et peu étonnante, compte tenu de la montée en flèche des places en

services de garde privés non subventionnés, dont le nombre dépasse désormais celui des places en CPE dans l'île de Montréal.

Depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux de Jean Charest en 2003, les gouvernements ont fait le choix politique de favoriser les garderies privées aux dépens des CPE. Les enfants de milieux défavorisés en ont payé le prix, selon la Direction régionale de santé publique de Montréal.

« Au cours des dernières années, la DRSP [Direction régionale de santé

66
%

À Montréal, les deux tiers des enfants démunis n'ont jamais fréquenté un CPE.

publique] a fait valoir dans différents contextes l'importance de développer le réseau des CPE en privilégiant l'accès aux enfants de milieux défavorisés [...]. Malheureusement, malgré les nombreux messages portés en ce sens depuis presque 10 ans, force est de constater que les iniquités d'accès aux CPE pour les enfants de milieux défavorisés demeurent inchangées à Montréal », indique un des deux rapports qui seront dévoilés lundi.

VOIR PAGE A 2 : CPE

Flèches d'un côté, menace de balles réelles de l'autre



Au terme d'une autre fin de semaine mouvementée à Hong Kong, la police a annoncé dimanche qu'elle envisageait d'employer des « balles réelles » face aux « armes létales » utilisées contre elle durant les affrontements autour d'un campus devenu la principale base arrière de la contestation pro-démocratie. Plus tôt, un policier a été blessé par une flèche tirée par un manifestant. La contestation est montée d'un cran depuis lundi dernier avec une nouvelle stratégie baptisée « Éclaire partout » (« Blossom Everywhere »), qui consiste à multiplier les actions — blocages, affrontements, vandalisme — pour éprouver au maximum les capacités de la police. Dimanche soir, des centaines de protestataires étaient retranchés dans l'Université polytechnique, où ils ont allumé de grands feux. VOIR PAGE B 1

KIN CHEUNG ASSOCIATED PRESS

III POLITIQUE

Le plomb dans l'eau longtemps banalisé

ANNABELLE CAILLOU
LE DEVOIR
L'INSTITUT DU JOURNALISME D'ENQUÊTE
DE L'UNIVERSITÉ CONCORDIA

Banalisation, secret et lenteur : les autorités sanitaires et environnementales québécoises ont ignoré pendant plusieurs années des données inquiétantes et les sonnettes d'alarme de leurs propres chercheurs sur la présence de plomb dans l'eau potable des Québécois, en plus de retarder des opérations de communications pour informer le public.

Voilà ce que révèle une série de rapports d'études, de mémoires d'experts et de communications internes passés en revue par *Le Devoir*, l'Institut du journalisme d'enquête de l'Université Concordia et Global News.

VOIR PAGE A 8 : PLOMB

INDEX

Avis légaux..... B2
Culture..... B7
Décès..... B4
Éditorial..... A6
Grille TV..... B7
Idées..... A7
Météo..... B4
Monde..... B1
Mots croisés..... B6
Religion..... B6
Société..... A5
Sports..... B4
Sudoku..... B6

Leonard Cohen, comme un vent chaud

Un album posthume, et superbe, vient compléter l'œuvre du poète montréalais

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ
LE DEVOIR

Voyez l'élégance : même mort, Leonard Cohen vit encore. On en tient pour preuve neuf nouvelles chansons laissées en plan par le poète, reprises au vol par Adam Cohen et rassemblées en un album partout traversé de cette « voix solaire de la mélancolie ». Du beau, du grand, si-

gné Cohen père et fils.

Lancé vendredi prochain, *Thanks for the Dance* devient officiellement le 15^e album dans la discographie studio de Leonard Cohen — et le premier disque posthume. Par ses thèmes, sa gravité, son élévation, la lumière cachée dans l'éclat sombre des textes, la force discrète de l'emballage musical, il s'inscrit en droite continuité avec *You Want It Darker*, l'album que Cohen a lancé trois semaines avant son décès.

VOIR PAGE A 4 : COHEN



MIKE LAWRIE ARCHIVES GETTY IMAGES AFP



III AGRICULTURE

La météo contrarie les producteurs de grains

Une aide est demandée à Québec pour les coûts des récoltes

ROXANNE OCAMPO
À LONGUEUIL
LA PRESSE CANADIENNE

L'arrivée hâtive de la neige est venue s'ajouter à une dure saison pour les producteurs de grains de la province, qui demandent maintenant de s'asseoir avec le gouvernement pour déterminer comment couvrir leurs pertes.

Benoît Legault, directeur général de l'organisme Producteurs de grains du Québec (PGQ), qui représente environ 10 500 agriculteurs, signale leur détresse, tandis que les conditions météorologiques compliquent cette fois la récolte du maïs. Celle-ci s'annonce pénible et coûteuse, avec seulement un quart des superficies récoltées à la mi-novembre.

« Les conditions printanières ont fait en sorte que les producteurs ont pris deux à trois semaines de retard pour semer. Ça peut arriver certaines années et l'été permet quelques fois le rattrapage. Mais cette année, les conditions de croissance étaient un peu en bas de la moyenne, donc on voyait déjà en octobre que les plants étaient plus vulnérables », relève M. Legault.

Puis, les vents puissants qui ont soufflé le soir de l'Halloween ont fait verser les plants et plier les tiges de maïs. Les épis se retrouvent donc plus près du sol, ce qui complique leur récolte.

« Mais quand la neige se mêle à ça, les producteurs perdent tous leurs moyens », se désolé M. Legault.

Sans compter que la qualité du maïs a elle aussi souffert. Les épis ont gelé avant d'avoir atteint leur maturité et en faire sortir l'humidité ne sera pas chose facile. PGQ craint qu'une bonne partie du maïs reste dans les champs, cette production qui génère annuellement un chiffre d'affaires d'environ 675 millions de dollars.

Les producteurs de soja ne sont pas plus rassurés. Près de 10 % des superficies de soja sont maintenant ensevelies sous la neige sans avoir été récoltées. Les chances de les récupérer sont minces, selon M. Legault. La valeur annuelle de cette production est évaluée à 500 millions de dollars.

« Ce n'est pas une saison facile pour l'ensemble de la production de grains », résume-t-il.

PGQ espère que le ministère de l'Agriculture et la Financière agricole, qui est en quelque sorte l'assureur collectif des producteurs, accepteront d'élargir l'application des programmes déjà en place pour répondre à la crise actuelle.

Benoît Legault compte également réclamer une aide particulière, notamment pour les coûts accrus de récolte et de séchage, ainsi que la perte de revenus associée à la qualité moindre des grains.

« Pendant ces discussions, je ne vous cache pas qu'on va rappeler que nos programmes ne sont pas à la hauteur de ce qu'on peut voir aux États-Unis ou en Europe », indique-t-il.

Des solutions « en amont »

En marge de son congrès à Longueuil dimanche (voir page A3), Québec solidaire s'est dit favorable à une aide d'urgence aux producteurs, tout en prônant une réflexion plus étendue sur leurs pratiques.

La co-porte-parole, Manon Massé, a avancé que de tels épisodes se feront de plus en plus fréquents en raison des dérèglements climatiques. « Je pense que c'est un bon moment pour se demander comment on va faire pour soutenir ceux qui nourrissent le Québec et peut-être repenser aussi l'agriculture. Mais une chose est certaine : on ne peut pas les abandonner. Il faut que le gouvernement Legault les soutienne », a-t-elle avancé.

Rectificatif

Dans l'article « Légion 90 »: coup de cœur mélancolique », publié dans notre édition du jeudi 14 novembre et écrit par Sylvain Cormier, nous avons par erreur fait passer Fred Bonnicard, qui fut le bassiste du groupe Vilain Pingouin jusqu'en 1995, de vie à trépas. Nos plus sincères excuses.

Pour que Jovenel Moïse «fiche le camp»

Des Montréalais demandent à Justin Trudeau de dénoncer le gouvernement haïtien

LEÏLA JOLIN-DAHEL
LE DEVOIR

Environ 150 personnes ont pris part à une marche pour soutenir le peuple d'Haïti, dimanche à Montréal. Les manifestants ont exhorté le gouvernement canadien à dénoncer les politiques du président haïtien, Jovenel Moïse, qu'ils appellent à la démission.

« Solidarité avec le peuple haïtien » et « À bas l'impérialisme canadien en Haïti » sont quelques-uns des slogans martelés par la foule, qui réclame la fin du soutien du Canada au président. La démission de celui-ci est exigée depuis le début de l'année par des manifestants en Haïti. « C'est vraiment de prendre une position claire pour dénoncer cette présidence », a expliqué Marie Dimanche, à l'origine du groupe Solidarité Québec-Haïti et coorganisatrice de l'événement. « Ça pourrait même être un tweet, un message qui dit: "Moi, Justin Trudeau, premier ministre du Canada, membre du Core Group, je dénonce les agissements de Jovenel Moïse. Je lui intime d'écouter la population qui exige qu'il parte et qui exige qu'il y ait un procès dans la dilapidation des fonds de Petrocaribe" », illustre-t-elle.

Depuis le début de l'année, le climat social en Haïti s'est dégradé. Un rapport de la Cour supérieure des comptes du pays sur l'alliance PetroCaribe — par laquelle le Venezuela prête de l'argent à Haïti pour le développement de ce dernier — a accusé le président haïtien d'être au cœur d'un « stratagème de détournements de fonds ». En octobre, la pénurie et la hausse du prix de l'essence ont alimenté la grogne populaire, bloquant la totalité des activités économiques et sociales.

Dimanche à Montréal, les manifestants se sont réunis au parc Toussaint-Louverture, avant de se diriger vers le consulat haïtien. Parmi eux, Darlene Loziz a fait le chemin depuis Ottawa pour participer à la marche. Elle qualifie la situation actuelle en Haïti d'« injustice sociale ». « J'ai des enfants, et voir en ce moment des jeunes qui sont en train de mourir et que leur mort ne veut absolument rien dire, pour des gens qui ont toutes les capacités de régler le problème [...], c'est la moindre des choses que je pouvais faire, d'être ici », a-t-elle déclaré.

Justin Trudeau doit aider à ce que le gouvernement haïtien « fiche le camp », renchérit Luc Auguste, arrivé au Canada en 1974. « La population n'est pas en mesure de se nourrir, de trouver un emploi. Et puis, les acolytes du président s'enrichissent de jour en jour », a-t-il dénoncé.

Andréanne Bégin a quant à elle pris part à la manifestation après avoir été ra-



Les manifestants ont marché dimanche du parc Toussaint-Louverture jusqu'au consulat général d'Haïti, à Montréal.

VALÉRIAN MAZATAUD
LE DEVOIR

patriée d'urgence au Canada, en octobre dernier, à la suite d'un séjour de trois mois en Haïti dans le cadre d'un projet de coopération internationale. « Il y a eu une explosion dans la ville où je demeurais. Plusieurs enfants ont été brûlés sévèrement. [...] Ces enfants-là étaient bloqués sur la route, étant donné les manifestations et la crise du carburant qui secoue le pays depuis plusieurs mois. Il y a des enfants qui sont décédés sur le chemin vers l'hôpital », témoigne-t-elle.

La situation actuelle que connaît Haïti est « critique », souligne au *Devoir* Daniel Erikson, chercheur principal au Centre Penn Biden pour la diplomatie et l'engagement mondial de l'Université de Pennsylvanie. « Bien qu'il y ait d'énormes frustrations par rapport au président actuel et plusieurs appels à sa démission de manifestants en Haïti et à l'étranger, en même temps, aucune solution sur ce qui viendrait après n'a été complètement développée », constate-t-il.

Celui qui a déjà été conseiller au département d'État des États-Unis sur l'Amérique latine est revenu la semaine dernière d'un séjour dans la région de

La population n'est pas en mesure de se nourrir, de trouver un emploi. Et puis, les acolytes du président s'enrichissent de jour en jour.

LUC AUGUSTE



Port-au-Prince, réalisé dans le but de mieux comprendre la crise qui secoue le pays. Il estime que la communauté internationale a un rôle à jouer dans la conclusion d'un accord entre le gouvernement haïtien et l'opposition. « Un accord politique doit être conclu entre le gouvernement et l'opposition politique pour permettre le rétablissement de certains niveaux de normalité », croit-il.

Au moment où ces lignes étaient écrites, Affaires mondiales Canada n'avait pas encore répondu au courriel du *Devoir*.

Le privé d'abord

CPE

SUITE DE LA PAGE A 1

L'accès aux CPE fait du surplace à Montréal. Les deux tiers (66 %) des enfants démunis n'ont jamais fréquenté un CPE (comparé à 46 % des enfants mieux nantis). La proportion d'enfants en services de garde non subventionnés, elle, est désormais deux fois plus grande dans l'île de Montréal qu'ailleurs au Québec, indique la Santé publique.

Le nombre de places en garderies privées non subventionnées a connu une hausse « fulgurante » de 554 % dans l'île de Montréal entre les années 2009 et 2016. C'est un rythme de croissance presque huit fois plus rapide que celui des places en CPE.

Résultat : les garderies privées non subventionnées offrent désormais 33 % des places en services de garde éducatifs à Montréal, comparativement à 28 % pour les CPE. Ceux-ci offraient 38 % des places en 2009.

La Santé publique recommande au ministre de la Famille, Mathieu Lacombe, de créer en priorité des places en CPE dans quatre quartiers montréalais — correspondant au territoire des CLSC de Montréal-Nord, Saint-Michel, Parc-Extension et LaSalle.

Ces quartiers les plus défavorisés ont 2,5 moins de places en CPE que les secteurs les mieux nantis (12,5 % des enfants de 0 à 4 ans dans le quintile le

La préférence des parents reste le CPE, mais on ne peut pas dire que les parents ont le choix dans certains territoires de Montréal

D^{re} CATHERINE DEA



plus défavorisé, comparé à 29,5 % dans le quintile le plus favorisé). Ce sont pourtant les enfants les plus vulnérables qui ont le plus besoin des services des CPE, souligne la Santé publique.

« Les connaissances les plus à jour indiquent que c'est dans les CPE que l'on retrouve les niveaux de qualité de service les plus élevés. Les services y sont gratuits, notamment pour les enfants de familles prestataires de l'aide sociale. De plus, les CPE ont des liens privilégiés avec les professionnels du CLSC, notamment en vertu des protocoles d'entente entre les CLSC et les milieux de garde pour réserver des places aux enfants vulnérables sur le plan socioéconomique ou développemental », indique la Santé publique.

Manque de choix

Isabelle Laurin, chercheuse à la DRSP et coauteure des deux études, souligne que le but n'est pas de « faire peur aux parents » qui envoient leurs enfants en service de garde privés. « Des services de garde non subventionnés, il y en a d'excellente qualité, et des CPE de moins bonne qualité aussi », nuance-t-elle. La loi 143, entrée en vigueur au printemps 2019, risque d'augmenter la qualité de tous les services éducatifs, publics et privés, estime la Santé publique.

« La préférence des parents reste le CPE, mais on ne peut pas dire que les parents ont le choix dans certains territoires de Montréal », précise la D^{re} Catherine Dea, responsable du Service de développement des enfants à la DRSP de Montréal.

« Une proportion de 20 % des enfants de milieux défavorisés a une vulnérabilité développementale, et l'offre actuelle de CPE est déficiente et inéquitable. Ça nous préoccupe », précise-t-elle.

Une série de politiques mises en place depuis une quinzaine d'années ont favorisé les garderies privées : levée du moratoire sur l'établissement de nouvelles garderies privées (2003), bonification du crédit d'impôt pour frais de garde (2009 et 2015) et modulation des tarifs de garde (2015). Par contre, le gouvernement Legault vient de rétablir le tarif unique, fixé à 8,25 \$ par jour, ce qui est une bonne nouvelle pour les CPE.

D'autres facteurs ont contribué à la hausse de fréquentation des garderies non subventionnées par les enfants des quartiers démunis, selon la DRSP de Montréal.

Les parents de quartiers mieux nantis sont plus susceptibles de se mobiliser pour avoir un CPE. En outre, les enfants de milieux aisés entrent plus tôt en service de garde, entre autres parce que la mère retourne travailler. Cela donne un avantage aux familles nanties, d'autant que la fratrie a la priorité pour une place en CPE.

Agir tôt

La Santé publique estime que le gouvernement devrait diriger vers les services de garde une partie du programme Agir tôt, mis en place par le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, Lionel Carmant.

« Il est bien plus important d'avoir accès à un orthophoniste à l'âge de 2 ou 3 ans qu'à l'entrée à l'école. Plus on agit tôt, plus l'intervention est efficace », dit la D^{re} Catherine Dea.

La DRSP de Montréal recommande par ailleurs aux ministres de la Famille et de l'Éducation de « travailler en étroite collaboration » à l'implantation des maternelles 4 ans, dont les services sont aussi insuffisants dans les milieux défavorisés.

Corriger le tir

JEAN-FRANÇOIS NADEAU



Quand le chasseur arriva au bout du chemin forestier qui conduisait, en descendant une pente, à la cabane où il se cachait, il était environ 14 h. À ce temps de l'année, rien n'allait se passer, au mieux, avant 16 h, c'est-à-dire au moment où le soleil se laisse avaler par la nuit. Mais il fallait tout de même être là. Attendre. Ne pas bouger. Sinon le chevreuil ne se pointerait pas le nez.

En chemin, le chasseur avait croisé des traces fraîches de coyote. À en juger par leurs dimensions, il s'agissait d'un gros. À chaque fois qu'il en croisait, cela produisait en lui le même effet un peu ridicule qui le faisait sourire. Un air de Tire le Coyote lui venait immédiatement en tête. Il entendait, comme s'il était là, le nez de Benoit Pinette servir de porte-voix à une mélodie prenante dont les paroles tombaient sur lui comme une neige fraîche en novembre. « J'espère faire valser les vieux fantômes / Jusqu'à la limite de nos origines / Pour qu'on puisse donner au soleil son diplôme. »

C'est une chose que de sortir marcher par temps froid et de rentrer ensuite à la maison avec les joues cramoisies. C'en est une autre de passer des heures immobile, à braver le vent, les yeux plissés pour espérer voir plus loin, tenant entre ses mains du métal glacé sur lequel se trouve monté un œil de verre.

Entre chien et loup, le chevreuil parfois apparaît, comme venu de nulle part pour se poser dans l'horizon du regard. Chaque fois, l'effet produit demeure le même : le cœur s'emballa. Le chasseur épaula. Il relève le cran de sûreté et se tient prêt. Ce geste a beau avoir été répété au fil des années, le rythme cardiaque rappelle que chaque fois, c'est comme la première fois. Peut-être est-ce là un écho profond qui touche aux origines lointaines de l'humanité, à un temps où tout le monde devait chasser, et pas seulement les hommes, comme on nous l'a seriné. À la CBC, dans le cadre de l'émission *Ideas*, Sally Armstrong l'a d'ailleurs rappelé ces jours-ci à l'occasion d'une série intitulée *The Longest Revolution*, toute une série de conférences consacrées à l'histoire des femmes. Pourquoi le réseau français ne présente-t-il jamais rien de tel ?

J'en reviens à ce chasseur. Avant qu'il n'ose tirer, il doit pouvoir compter les pointes du panache. Le chasseur a beau s'arracher les yeux, il n'est pas certain que celui-là réponde aux exigences de la loi. Il doit reposer son arme dans la saignée de son bras. Doucement, son rythme cardiaque s'apaise.

La saison de chasse au cerf de Virginie s'est terminée dimanche. Bon an mal an, le gouvernement vend quelque 135 000 permis de chasse au chevreuil, à 57 \$ pièce. Dans certaines zones, le chasseur doit acquiescer un permis supplémentaire pour financer une étude globale. Chaque espèce ou presque, y compris la grenouille, nécessite désormais un permis particulier, soit autant de formes de taxes déguisées. Au Québec, le nombre de permis vendus pour le cerf de Virginie est en baisse ces dernières années, alors que cette population monte en flèche. Le nombre de bêtes qui finissent par être abattues oscille aux environs de 50 000. La population totale de chevreuil au Québec ? Probablement plus de 400 000.

•••••

Samedi, à Saint-Isidore-de-Clifton, tout près d'un des centres destinés à l'enregistrement obligatoire des animaux abattus, un chevreuil blessé se débat sur le bas-côté de la route. Tout près, une voiture git dans le fossé.

Ce chevreuil a été frappé. Mais pas par cette voiture. Celle-ci appartient plutôt à quelqu'un qui, ne voulant écouter que son bon cœur, s'est arrêté. Son conducteur croyait pouvoir faire quelque chose pour que l'animal cesse d'agoniser. Mais les passants lui ont dit de foutre le camp, puisqu'il risque d'être accusé de braconnage selon la législation québécoise actuelle. Et en repartant, la voiture a glissé dans le fossé...

La bête, elle, va continuer de souffrir ainsi une partie de la journée, sans que personne s'en occupe. Les policiers ont d'autres chats à fouetter et ne sont pas particulièrement pressés de faire en sorte d'abréger les souffrances d'un être vivant à moitié mort. Dans les environs pourtant, les chasseurs ne manquent pas. Mais ils n'ont pas le droit de toucher à l'animal.

La population de chevreuils augmente. Les accidents aussi. Entre 2012 et 2018, au moins 35 000 chevreuils ont été heurtés sur le réseau routier, soit plus des deux tiers des prises d'une saison de chasse habituelle. Le nombre d'incidents de la route impliquant des cerfs de Virginie a augmenté d'environ 40 %, selon des statistiques de la Société de l'assurance automobile du Québec. Nombre de ces bêtes agonisant durant des heures. On ne donne pas cher de leur peau.

En Suède, où la pratique de la chasse ressemble assez à celle du Québec, on a pourtant convenu de confier largement aux chasseurs la gestion du gibier victime de la circulation automobile.

•••••

Je l'ai entendu à la radio de nos impôts. Je n'y croyais d'abord pas trop. Et pourtant, c'est bien vrai : une protéine, faite à base de soya, sert désormais à approvisionner une imprimante 3D d'un type bien particulier. Elle peut imprimer, sous forme de steak haché, une viande végétale. Il a été prévu, ne me demandez pas comment, que du faux sang en sorte lorsque vous la ferez cuire.

En Israël, des scientifiques développent par ailleurs une viande, générée en éprouvette, à partir de cellules de bœuf. En quelques semaines, vous obtenez un petit morceau de muscles, qui ne comporte cependant ni gras ni tendons, ce qui influe sur le goût, tout en l'uniformisant. Mais on peut toujours en manger, bien sûr, en tentant de se faire avaler que la science est formidable.

On serait en voie, si j'ai bien compris l'entrevue menée par Annie Desrochers, de remplacer l'industrie très discutée de l'élevage des animaux à viande par une industrie non moins discutée capable de produire des succédanés, en tordant de la sorte l'idée louable qu'il faudrait revoir les modes d'alimentation de la planète.

J'ai pensé au jour où, à chaque chasseur, on proposera d'installer, dans sa cache au milieu des bois, une imprimante 3D de viande de chevreuil tandis que des milliers d'animaux continuent d'agoniser le long des routes.

III POLITIQUE

QS oppose son pays au Québec de François Legault

MARCO BÉLAIR-CIRINO
À LONGUEUIL
LE DEVOIR

Québec solidaire (QS) demande au premier ministre, François Legault, de ne pas utiliser les Québécois comme « cobayes » de l'« idéologie caquiste ».

À l'instar de l'ex-chef de gouvernement canadien Stephen Harper, M. Legault fait fi du consensus scientifique pour faire avancer des projets, dont celui de troisième lien routier entre Québec et Lévis et celui du complexe de liquéfaction, d'entreposage et de transbordement de gaz naturel GNL Québec, a dénoncé le co-porte-parole de QS, Gabriel Nadeau-Dubois, au terme du congrès 2019 de sa formation politique dimanche après-midi.

La Coalition avenir Québec (CAQ) et QS ont des vues diamétralement opposées sur le Québec, a fait valoir le député de Gouin. « Une petite province sans ambition ou un pays qui voit grand. Un gouvernement qui nous divise, ou un projet de société qui nous rassemble », a-t-il affirmé devant un parterre de quelques centaines de personnes.

Aux yeux de sa « camarade » Manon Massé, la CAQ promet « un nationalisme de peureux ». « La CAQ rêve du Québec d'hier. Nous, on est le parti du Québec tel qu'il est aujourd'hui. Et demain, on va former le plus beau pays du monde, le plus grand, le plus vert, le pays du Québec », a déclaré la co-porte-parole de QS.

Les membres d'un gouvernement solidaire bloqueront tout projet d'oléoduc ou de gazoduc, imposeront des mesures d'écofiscalité aux entreprises, percevront et redistribueront les impôts, taxes et

contributions fédérales payés sur le territoire québécois, et ce, même si la Constitution du Canada leur interdit d'aller de l'avant. « L'acte d'autodétermination exige inévitablement des ruptures. Alors, le jour où on va accéder au pouvoir, ça ne sera pas une surprise », a précisé M^{me} Massé dans une mêlée de presse.

Pourtant, QS n'est pas sans savoir que les pipelines interprovinciaux relèvent de la compétence fédérale. « Moi, je vous dis qu'au jour 1 de notre élection, ce ne sera pas de responsabilité fédérale », a lancé la cheffe parlementaire de QS à l'Assemblée nationale, tout en promettant de « ramer fort » lorsque le Canada « va essayer de nous passer un pipeline à travers la gorge ».

De toute manière, la Loi constitutionnelle de 1867 dans laquelle le partage des pouvoirs législatifs entre Ottawa et Québec a été couché sur papier est « illégitime », ont souligné à gros traits les ex-dirigeants d'Option nationale, Sol Zanetti (chef) et Emilie Charbonneau (présidente) au cours du week-end. « [Elle] a été faite par une gang de vieux lords saouls », a laissé tomber M^{me} Charbonneau dans l'auditorium du cégep Édouard-Montpetit samedi, faisant rire les délégués qui y étaient rassemblés. « Bref, un torchon colonial. »

Plus de 150 ans après son entrée en vigueur, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique « tient [le Québec] dans un État pétrolier », estime Manon Massé. « Créer un Québec-État, c'est une façon de couper avec cette réalité-là », a-t-elle fait valoir.

Deux poids, deux mesures ?

QS reconnaît-il aux autres gouvernements provinciaux le droit de fouler aux

pieds la loi fondamentale du Canada afin de concrétiser leurs promesses phares ? « Les provinces feront bien ce qu'elles veulent », a répondu Manon Massé, avant d'ajouter : « Nous, on veut faire l'indépendance du Québec. Ce n'est pas juste : "Je ne fais pas ça parce que ça ne me tente pas." » On est en processus d'autodétermination », a-t-elle poursuivi.

En plus d'inscrire des « gestes de rupture » avec le Canada au programme d'un gouvernement solidaire, les quelque 400 délégués de QS rassemblés ce week-end au cégep Édouard-Montpetit se sont rangés au cours du week-end derrière la proposition de mettre à la porte le lieutenant-gouverneur du Québec et d'abolir le serment d'allégeance à la reine.

Ils ont aussi convenu de doter le Québec d'une armée — ou plutôt d'une « force d'autodéfense hybride, à composantes civile et militaire, dont le rôle sera axé sur la sécurité collective et la dissuasion » — après son accession à l'indépendance.

Le candidat à l'élection partielle dans Jean-Talon, Olivier Bolduc, a fait une courte apparition sur la scène de la salle Pratt & Whitney Canada dimanche après-midi. Il a laissé derrière lui la députée de Taschereau, Catherine Dorion, qui, selon l'état-major de QS, lui a prêté main-forte tout le week-end dans le bastion libéral de la capitale nationale.

« Pendant que les paquebots rouillés de la vieille politique cherchent la carte, nous sommes là pour prendre leur relève, plus nombreux, plus forts et plus solidaires que jamais », a déclaré M. Nadeau-Dubois, se disant persuadé qu'« une aube orange se lève » sur Québec.



Un homme poussait un chariot dans une rue inondée de Venise, à proximité du pont du Rialto. FILIPPO MONTEFORTE AGENCE FRANCE-PRESSE

III INONDATIONS

Léger répit pour Venise

Les villes de Pise et de Florence demeurent aussi en alerte

SONIA LOGRE
À VENISE
AGENCE FRANCE-PRESSE

Venise, dévastée par les inondations depuis une semaine, a de nouveau subi une marée haute dimanche, mais de moindre ampleur, et des alertes ont également été publiées pour les villes de Florence et de Pise, en raison des pluies incessantes qui s'abattent sur l'Italie.

L'*acqua alta*, ou marée haute, s'est élevée à 150 cm dimanche, loin derrière le pic de 187 cm de mardi qui a frappé la Sérénissime, inondée depuis, et dont les images ont fait le tour du monde.

« L'eau a cessé de monter », a tweeté le maire de Venise, Luigi Brugnaro. « Pic de 150 cm... Les Vénitiens ne sont à genoux que lorsqu'ils prient. Venise va repartir », a-t-il également écrit.

Les prévisions météorologiques prévoient des marées n'excédant pas

110 cm pour les jours à venir, ce qui devrait permettre à la cité lacustre d'évaluer les dégâts, d'ores et déjà estimés par le maire à plus d'un milliard d'euros.

L'emblématique place Saint-Marc a d'ailleurs été rouverte en fin de journée dimanche.

Plus au sud, en Toscane, ce sont deux autres joyaux italiens, Florence et Pise, qui ont été placés en état d'alerte en raison de la menace des eaux. Le président de la région Toscane, Enrico Rossi, a tweeté un avertissement sur le risque de débordement du fleuve Arno et indiqué que des pontons avaient été installés sur les rives à Pise « par mesure de précaution ». La protection civile italienne a conseillé aux habitants de ne pas s'approcher des berges du fleuve.

Fragilité accrue

Depuis mardi à Venise, plus de 50 églises ont été endommagées, dont la basilique

Saint-Marc, et des boutiques et des demeures ont été inondées. Des hôtels commencent en outre à déplorer des annulations pour les fêtes de fin d'année.

Le maire de Venise a annoncé vendredi l'ouverture d'un compte bancaire pour tous ceux qui, en Italie et à l'étranger, souhaitent contribuer aux réparations. « Venise, endroit unique, est l'héritage de tout le monde. Grâce à votre aide, Venise brillera de nouveau », a-t-il écrit dans un communiqué.

Les habitants dont les logements ont été endommagés peuvent demander une aide gouvernementale immédiate de 5000 euros (7300 \$CA), et les commerçants peuvent recevoir jusqu'à 20 000 euros (29 000 \$CA).

Venise, bâtie sur 118 îles et îlots en majorité artificiels et sur pilotis, est menacée d'engloutissement. Elle s'est enfoncée de 30 cm dans la mer Adriatique en un siècle.

III MÉDIAS

Une crise qui accentue la pression sur les journalistes

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec a annoncé lors de son congrès annuel la mise en place d'une aide psychologique gratuite pour ses membres

PHILIPPE PAPINEAU
À SAINT-SAUVEUR
LE DEVOIR

Œuvrant dans une industrie en crise financière et en déficit de confiance, où il faut souvent faire beaucoup avec peu, les membres de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) ont abordé de front la question de la santé mentale en fin de semaine lors de leur congrès annuel. Alors que plusieurs journalistes se sont inquiétés en discussion d'une forte prévalence des dépressions et de l'anxiété dans les rédactions, la FPJQ a aussi annoncé dimanche une aide à ses membres.

Le contexte dans lequel de nombreux journalistes doivent désormais effectuer leur métier a forcé plusieurs d'entre eux samedi à lever un drapeau rouge au sujet de l'état psychologique de plusieurs reporters. Les compressions dans le personnel, les tâches qui se cumulent avec les nouvelles plateformes, les salaires — notamment ceux des pigistes — qui stagnent depuis longtemps et la pression accrue des relationnistes de presse sont parmi

les raisons pour lesquels plusieurs se sentent épuisés.

Marie Lambert-Chan, la rédactrice en chef de *Québec Science*, qui participait à une discussion sur la santé mentale, voit beaucoup de détresse dans la profession. « J'ai été salariée, à la pige et patronne, dit-elle. Clairement, je pense que la majorité des journalistes dans mon entourage sont au bout du rouleau. C'est pas normal de faire un métier comme le nôtre. Je trouve bizarre qu'on n'ose pas reconnaître l'exigence de ce qu'on fait. »

Cette idée de la dévotion journalistique et du rôle particulier des médias dans la démocratie est revenue dans les discussions. Mickaël Bergeron, un surnuméraire au *Soleil* qui a aussi été animateur radio et chroniqueur, a vécu un épuisement professionnel qui l'a fait réfléchir sur son métier. « Presque tous les journalistes voient ça comme une vocation, mais sous [cette vision] on en fait toujours plus. Mais c'est à quel prix humain ? »

Si Marie-Lambert Chan croit qu'il faut que les journalistes soient plus charitables et bienveillants les uns envers les autres, Mickaël Bergeron croit que les

pratiques et les attentes ne peuvent être les mêmes alors que les moyens n'y sont plus. « À un moment donné, il faut assumer les coupures, a-t-il lancé. Changons le produit, gardons la qualité. [Sinon] ça tombe sur le dos des employés ou sur la qualité du contenu offert. »

Le psychologue et professeur titulaire à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM Jacques Forest a pour sa part souligné que « la recherche montre que c'est le bien-être qui mène à la performance, et pas le contraire. Il faut se sentir bien pour être bon ».

La FPJQ a elle-même rebondi sur le sujet dimanche matin, lors de son assemblée générale. La fédération a annoncé que ses membres — et leur famille — auront droit gratuitement à des ressources d'aide psychologique. Cette mesure sera mise en place à partir du 1^{er} décembre. « On est vraiment fiers de le faire », a lancé la directrice générale de la FPJQ, Catherine Lafrance.

Le congrès de la FPJQ a aussi été l'occasion pour ses membres de prendre connaissance d'une étude sur le cyberharcèlement commandée par la Fédération nationale des communications

C'est pas normal de faire un métier comme le nôtre. Je trouve bizarre qu'on n'ose pas reconnaître l'exigence de ce qu'on fait.

MARIE-LAMBERT-CHAN



(CSN). Basée sur un coup de sonde par courriel ayant rejoint quelque 250 répondants, l'étude a révélé de façon étonnante que 50 % des journalistes avaient été victimes d'attaques en ligne et que davantage d'hommes que de femmes en étaient la cible. La petite taille de l'échantillon et son caractère volontaire ont toutefois été soulignés par les journalistes, qui ont reçu ces chiffres avec doute et étonnement. Notons que, selon des chiffres du Conseil de l'Europe, 21 % des travailleurs du milieu de l'information sont victimes de cyberharcèlement, soit environ 4 fois plus que la population en général.

L'éléphant dans la pièce

Les effets du Web auront par ailleurs été aussi au cœur des discussions sur la crise de confiance que vivent les reporters, qui était le thème du congrès de la FPJQ. L'image négative que donne Donald Trump de la presse a une incidence dans l'œil du public, mais « l'éléphant dans la pièce, c'est les réseaux sociaux », a affirmé le rédacteur en chef du quotidien *La Voix de l'Est*, Marc Gendron.

« La critique du travail journalistique a toujours existé, mais aujourd'hui, ça trouve écho et c'est diffusé grâce aux réseaux sociaux, a affirmé M. Gendron. Avant [...], c'était le média qui était interpellé. Aujourd'hui, ils le font sans passer par nous. Je le répète, le problème, c'est les réseaux sociaux et la façon dont les gens les utilisent. » Il concède tout de même que c'est une petite part de son lectorat qui fait beaucoup de dommage.

L'organisme Reporters sans frontières étudie d'ailleurs la possibilité d'offrir une certification de confiance dans le cadre du projet Journalism Trust Initiative. Son responsable du pôle recherche, Bertin Leblanc, pense à « un ISO 2000 » du journalisme, « pour que le public puisse s'y retrouver. »

« Synthèse de sa vie »

COHEN

SUITE DE LA PAGE A 1

C'était en novembre 2016, dans un creux d'automne que des milliers de Montréalais étaient venus éclairer à la chandelle devant la maison du poète au parc du Portugal. Trois ans plus tard, revoilà Cohen, comme un vent chaud après la première neige.

« Je vois ce disque-là comme une sorte de synthèse de sa vie », confiait vendredi Chantal Ringuet, coauteure du livre *Les révolutions de Leonard Cohen*. *Le Devoir* a transmis à cette spécialiste de l'œuvre de Cohen les fichiers numériques de l'album à paraître. « J'avais des doutes sur l'idée d'un album posthume, dit-elle. Mais... c'est superbe. Et c'est surtout très émouvant d'entendre sa voix — on le sent parmi nous. »

Une voix comme une présence. On sait le grain de celle de Cohen, toute la richesse des basses qu'elle remue. Une forme de tremblement dans des profondeurs que seuls ses textes savent fréquenter. Or, sur *Thanks for the Dance*, Cohen ne chante pratiquement pas : il récite, plutôt, avec cette rythmique narrative caractéristique. « Par moments, ça ressemble à des psaumes », relève Chantal Ringuet.

Ébauches

C'est aussi cette voix qui forme la matière première du projet. Dans le communiqué accompagnant la sortie du disque, Sony explique qu'Adam Cohen s'est isolé en studio en 2017 avec ce qu'il restait des sessions de *You Want It Darker* — un album qu'il a réalisé, avec son père confiné à un fauteuil médical orthopédique, mais pourtant « au sommet de ses pouvoirs », disait-il alors. Il restait donc de ce travail « de simples ébauches musicales, parfois à peine plus que l'enregistrement de la voix ».

Dans une entrevue audio accordée au *New Yorker* en 2016, Leonard Cohen prévoyait déjà qu'il ne pourrait mener à terme ce qui se trouvait alors sur sa



table de travail. « Il y a beaucoup de nouveau matériel que je n'ai pas sorti, 50 ou 60 poèmes non publiés, des chansons à moitié terminées et qui ne sont pas mauvaises », disait-il avant de réciter le texte qui ferme aujourd'hui l'album (*Listen to the Hummingbird*).

Avant de mourir, le père a demandé au fils de finir le travail musical : la légitimité de ce projet posthume vient de là. *Thanks for the Dance* n'est pas un album monté à l'insu de Leonard Cohen, mais plutôt selon sa volonté.

Pour mener à bien le projet, Adam Cohen a sollicité plusieurs amis — Beck joue de la guitare ici, Daniel Lanois du piano là, Silvia Perez Cruz, Jennifer Warnes, Damien Rice et Feist nourrissent les chœurs à tour de rôle, Patrick Watson coréalise une chanson, on entend la chorale Shaar Hashomayim, l'exceptionnel guitariste espagnol Javier Mas est partout.

Mais tout cela dans une forme de discrétion qui sert parfaitement le propos : c'est bien Leonard Cohen qui est au cœur de cette dernière danse.

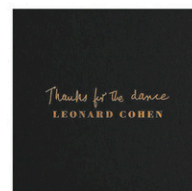
Les textes que le poète chante ou récite sont ainsi du pur Cohen. « Il y a tous ses grands thèmes de prédilection, note Chantal Ringuet. La chute, la rédemption, le fardeau que représente la souffrance humaine, les références à l'amour et à la femme aimée, la rivière, les connotations spirituelles, la Shoah, le rapport à la perte et au deuil, l'idée du mouvement... »

D'une chanson-poème à l'autre, Leonard Cohen navigue ainsi entre les ports qu'il fréquente depuis les années 1960. Sur *Happens to the Heart*, il évoque Marx et le Christ ; la poignante *Moving On* a le cœur ouvert (*And now you're gone, now you're gone / As if there ever was a you / Who held me dying, pulled me through / Who's moving on, who's kidding who*) ; dans *The Night of Santiago*, c'est le Cohen de l'érotisme métaphorique qui se présente à nous.

Aussi brève que puissante, *The Goal* porte quant à elle une double résonance — celle de la dépression, mais aussi du vieillissement (*As for the fall — it began long ago / Can't stop the rain / Can't stop*

En novembre 2016, des centaines de cierges ont été déposés devant la résidence montréalaise de Cohen, près du parc du Portugal, en guise d'hommage.

PEDRO RUIZ
ARCHIVES LE DEVOIR



Thanks for the Dance
Leonard Cohen,
Columbia

the snow / I sit in my chair / I look at the street / The neighbor returns my smile of defeat). « Cohen a le désespoir altier », disait un de ses biographes il y a plusieurs années : il l'aura porté jusqu'à la fin.

Watson

Appelé par Adam Cohen pour travailler sur l'envoûtante *The Hills* (cela, alors que Leonard Cohen était encore vivant), l'auteur-compositeur-interprète Patrick Watson se rappelait jeudi la particularité de cette collaboration. Le « démo » qu'il avait en main comprenait voix et musique : il a essentiellement déshabillé la chanson pour proposer quelque chose de fort différent, que le fils Cohen a ensuite remixé.

De cette expérience, Patrick Watson retient surtout un moment de dépouillement. « Après avoir enlevé la musique, je me suis retrouvé avec la voix seule de Leonard Cohen. J'ai beaucoup appris de ce moment-là, parce que j'ai réalisé toute l'intention qu'il savait mettre dans chaque mot. Et c'était déjà tellement beau : juste ça. »

Congédié?

Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.
Vieux Montréal 514-845-5545

LOTO QUÉBEC

Résultats des tirages du : 2019-11-16

649 02 03 04 17
11 27 47 compl.

1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$ 66567178-02

Prochain gros lot (approx.) : 9 000 000 \$

Québec 49 01 19 32 47
37 38 44 compl.

Extra 4758742

Résultats des tirages du : 2019-11-15

LOTO MAX 15 16 33 36 38 43 49 compl. 04

Extra 7529452

Prochain gros lot (approx.) : 30 000 000 \$

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.



Royal (en haut à gauche), 74 ans, Chloé (en haut à droite), 70 ans, Diane, 72 ans, et Gérald, 73 ans, ont accepté de parler de leur sexualité dans des capsules vidéo qui seront diffusées sur le site Internet de l'organisme Les 3 Sex* et sur les réseaux sociaux jusqu'en avril. Le but, dit l'organisme, est d'éveiller les consciences sur le fait que le sexe chez les aînés est vécu et apprécié et qu'il doit être assorti de droits.

LES 3 SEX*

Le sexe chez les aînés, un tabou qui perdure

Un organisme donne la parole à des personnes de 55 ans et plus issues de la diversité sexuelle et de genre dans des capsules vidéo visant à lutter contre les préjugés

Se regarder, se désirer, puis s'enlacer pour se perdre dans un mélange de sensations et d'abandon. Une scène que l'on croit réservée à ceux dont le corps n'a pas encore été (trop) marqué par le poids du temps. Pourtant, cette scène pourrait bien se dérouler entre deux personnes âgées. Et peut-être même dans une résidence pour aînés (et vlan pour le tabou!).

MAGDALINE BOUTROS
LE DEVOIR



On pense que la sexualité diminue avec l'âge, mais c'est faux. Ce n'est plus le même rythme, mais la sexualité est encore là. Il suffit de l'entretenir », raconte au *Devoir* Chloé Viau, âgée de 70 ans. Et la sexualité, c'est aussi, voire beaucoup, une question d'expérience et de pratique qui se raffine, rappelle-t-elle. « Disons que j'ai plus de raffinement aujourd'hui. »

L'image peut déranger. En effet, l'idée voulant que la sexualité s'arrête à un certain âge est tenace dans la société. Peut-être parce que, penser à la sexualité des personnes âgées, c'est penser à ses parents, à des corps qui flétrissent ou encore à la fatigue et à la maladie. Peut-être aussi simplement parce qu'on n'en parle pas, ou si peu.

Pourtant, c'est une réalité et il faut la démystifier, clame Marion Bertrand-Huot, qui lance ce lundi le projet « On existe. Ça existe » avec l'organisme Les 3 sex*, qui milite pour l'amélioration de la santé et des droits sexuels. Une vingtaine de capsules vidéo de moins d'une minute et demie — mettant en scène des personnes de 55 ans et plus issues de la diversité sexuelle et de genre, racontant leur sexualité, confiant leurs peurs et plaisantant sur leurs expériences — seront diffusées, jusqu'au mois d'avril, sur le site Web de l'organisme et sur les réseaux sociaux.

« L'objectif, c'est de changer les perceptions et les mentalités. Et de marteler le message que la sexualité continue d'exister quand on est une personne aînée et qu'il faut s'y intéresser », explique Marion Bertrand-Huot.

On y voit par exemple Chloé Viau, une personne trans lesbienne, témoi-

gner du fait que sa sexualité se porte aujourd'hui « mieux, même beaucoup mieux ». Même si elle a parfois des doutes, parce que son corps change et vieillit. « C'est toujours difficile de penser qu'on peut être désirée. »

Denis, 70 ans, raconte que « le désir reste jusqu'à la mort ». Diane, 72 ans, affirme avoir besoin de sexe « pour être équilibrée physiquement et mentalement ». « J'ai la santé [...] Quand t'es en santé, t'as le goût de baiser. »

Hélène, 63 ans, décrit ses fantasmes. Et Royal nous apprend qu'à 74 ans, il connaît encore des « matins glorieux ».

Une intimité difficile à préserver

Les témoignages — qui visent à lutter à la fois contre les préjugés âgistes, homophobes et transphobes — sont essentiellement positifs. Une posture adoptée par l'équipe de production dans le but avoué de faire fléchir les idées reçues et d'éveiller les consciences sur le fait que cette sexualité, vécue et appréciée, doit être assortie de droits.

« Le scénario idéal, ça serait pas dans ma chambre de résidence », souligne dans une capsule Marie-Michèle, 77 ans. « Avec pas de monde qui viennent frapper à la porte : "Avez-vous besoin d'un piqué?" »

Parce que voilà, être une personne âgée et vouloir vivre sa sexualité, c'est souvent devoir lutter pour préserver son intimité. Dans une résidence pour personnes âgées, les portes de chambres ne se ferment pas à clé. Les préposés entrent sans cogner, ou en cognant et en entrant d'un même geste. Les visites sont interdites après le couvre-feu. Et les enfants sont mis au courant lorsque leur parent développe une relation avec un autre résident. Tout pour nuire à l'épanouissement sexuel des aînés, voire les décourager, croit Marion Bertrand-Huot. « Il y aurait sûrement moyen de trouver un système qui serait sécuritaire pour les aînés, mais sans passer outre leur intimité », estime-t-elle.

L'existence du tabou à l'égard de la sexualité des aînés conduit égale-

L'objectif, c'est de changer les perceptions et les mentalités. Et de marteler le message que la sexualité continue d'exister quand on est une personne aînée et qu'il faut s'y intéresser

MARION BERTRAND-HUOT



ment à des problèmes de santé publique, déplore la sexologue. « Les médecins ne leur demandent plus s'ils sont actifs sexuellement. » Exit donc les tests de dépistage des infections transmissibles sexuellement et par le sang et les notions d'éducation à la sexualité. « Beaucoup de personnes âgées croient qu'elles n'ont pas besoin de se protéger. » Les cas de gonorrhée, de chlamydia et de syphilis sont conséquemment en hausse chez les aînés.

Découvertes

Vivre sa sexualité longtemps, ça implique également de l'entretenir et d'accepter qu'elle évolue au fil des ans. « Il faut pouvoir adapter sa sexualité à certains impératifs physiques et élargir ses horizons », suggère Marion Bertrand-Huot.

Car la sexualité, c'est aussi la tendresse. « Ça peut être s'embrasser, s'enlacer », souligne Chloé Viau. « On peut être seule et avoir une sexualité. On peut être deux et avoir une sexualité. »

Et pour certaines femmes issues d'une génération où le plaisir était tabou, la sexualité au troisième âge, c'est enfin la découverte du temps qui s'étire, des caresses moins furtives et

Des ateliers sur la sexualité dans les résidences

Parallèlement aux capsules vidéo, des ateliers destinés aux aînés sont également proposés dans le cadre du projet « On existe. Ça existe ».

Grâce au soutien financier du Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie du ministère de la Justice, l'organisme Les 3 sex* compte effectuer des présentations dans une trentaine de résidences pour personnes âgées de la grande région de Montréal.

L'atelier vise à éduquer et à outiller les aînés pour qu'ils prennent en main leur intimité sexuelle. Dans les dernières semaines, Mariane Gilbert, sexologue, a offert l'atelier à deux reprises.

Mais la tâche s'annonce ardue. « C'est difficile de trouver des endroits. On est tellement à l'intersection des tabous. On se fait dire que ça n'existe pas, que les personnes âgées n'ont pas de sexualité », déplore-t-elle.

Et la même peur qui fait dire à certains qu'en parlant de sexualité aux adolescents, on les incite à être actifs sexuellement existe auprès des personnes âgées. « J'ai entendu dire : "On peut pas leur en parler parce qu'ils vont se mettre à avoir de la sexualité". Alors que ce sont des adultes, ils savent c'est quoi, et ils la vivent, même si on ne le sait pas ! »

d'une sensualité décomplexée. « Puisqu'il n'y a plus l'impératif de la pénétration, pour plusieurs femmes, ça ouvre un nouvel univers », avance Marion Bertrand-Huot.

Dans les capsules vidéos, la sexologue a décidé de braquer les projecteurs sur les aînés issus de la communauté LGBTQ+, puisque ceux-ci vivent une double discrimination, mais les capsules visent un public plus large. « Habituellement, on fait des messages en prenant des personnes hétérosexuelles et en disant qu'ils sont pour tous. Là, on a décidé de faire l'inverse, en faisant une campagne avec des membres de la communauté LGBTQ+, mais qui s'adresse à tout le monde. »

Malgré les démarches, répétées et étirées dans le temps, la sexologue n'a pas réussi à trouver des représentants des communautés culturelles acceptant de témoigner devant la caméra. Une des capsules vidéo met donc en scène une chaise vide. « Ce n'est pas tout le monde qui s'identifie aux concepts occidentaux de diversité sexuelle. Ce n'est pas tout le monde qui veut ou qui peut parler de sexualité ouvertement », peut-on lire à l'écran.

Être une personne âgée et vouloir vivre sa sexualité, c'est souvent devoir lutter pour préserver son intimité

III BILAN ROUTIER

Des piétons à protéger

U

n homme de 89 ans a été tué en traversant le boulevard Décarie, angle De Maisonneuve, vendredi à Montréal. C'est le 19^e piéton fauché dans la métropole, ce qui fait de 2019 une année plus meurtrière que la précédente pour les bipèdes.

En dépit d'une préoccupation accrue de la part de la Ville, comme en témoigne l'adoption de l'approche Vision zéro par l'administration Plante (une initiative lancée par l'ex-maire Denis Coderre), les piétons demeurent encore à risque.

Il est plutôt futile de blâmer l'administration Plante, comme tente de le faire l'opposition à l'Hôtel de Ville, pour les retards dans l'application de la Vision zéro. Voilà le genre d'enjeu qui mérite une approche non partisane et collaborative de la part des élus. La mairesse Valérie Plante annoncera d'ailleurs un investissement majeur à ce sujet lundi, ce qui tombe à point nommé.

Les rues de Montréal sont les plus touchées par ce problème majeur de sécurité publique, mais il concerne tout le Québec. Le bilan routier s'améliore année après année, sauf pour les piétons. Selon les statistiques de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), les

BRIAN MYLES



piétons représentent maintenant près de 20 % de tous les décès sur les routes, comparativement à 12 % il y a une quinzaine d'années. En 2018, 69 piétons ont été tués dans tout le Québec, soit 17 % de plus que la moyenne de 2013 à 2017. C'est « un cri strident et continu auquel il faut répondre de façon urgente », comme l'affirme Jeanne Robin, porte-parole de Piétons Québec.

Il ne faut guère chercher longtemps pour trouver des explications à ce phénomène. L'aménagement des rues, en particulier les intersections où surviennent la majorité des accidents mortels, est encore pensé en fonction de la fluidité des déplacements automobiles. À ce chapitre, Montréal a fait beaucoup pour repenser l'aménagement urbain, en ajoutant notamment des saillies, qui permettent d'écourter le temps nécessaire pour traverser. Ces efforts sont encore insuffisants et ils doivent être décuplés dans un environnement complexe.

D'un côté, la Ville de Montréal encourage à juste titre les initiatives visant à accroître le recours aux transports actifs, dont la marche fait partie. De l'autre, ces marcheurs arpentent un territoire encore trop hostile, dans une ville où le parc automobile augmente plus vite que la population, ce qui oblige à une vigilance accrue pour assurer le partage harmonieux et sécuritaire des voies publiques.

Le vieillissement de la population vient rappeler l'importance de réaménager les rues d'une manière pérenne. En 2031, les 65 ans et plus formeront le quart de la population du Québec, selon les prévisions de l'Institut de la statistique du Québec. Nous n'en faisons pas assez pour anticiper ce choc démographique, dont nous subissons déjà les conséquences. La mort de l'octogénaire montréalais s'inscrit dans une lourde et fâcheuse tendance : les aînés forment plus de la moitié des 105 décès de piétons enregistrés en 2015 et 2016, selon une étude de la SAAQ. C'est bien la preuve que l'aménagement routier est en retard sur l'évolution démographique du Québec.

Ce n'est pas en culpabilisant les piétons sur la couleur de leur habillement, comme l'a fait la SAAQ dans une récente campagne de prévention, que le bilan va s'améliorer. « Habille-toi donc pour qu'on te voie », dit en substance la SAAQ aux piétons. C'était « de l'humour », a dit une porte-parole la société d'État en guise de justification. Désolé, bande de farceurs, mais on ne la trouve pas drôle. Ce discours moralisateur et infantilisateur revient à faire porter au piéton la responsabilité de sa sécurité, tout en gommant le danger que représente l'automobiliste pour lui. S'il y a un comportement à changer, c'est celui de l'automobiliste insouciant, qui ne daigne même pas reconnaître la priorité aux piétons aux passages protégés, comme l'illustre une récente enquête de *La Presse*.

Les efforts de prévention les plus utiles ne passent pas par les campagnes d'image et de sensibilisation. Ils doivent porter sur l'aménagement physique. Cette méthode a fait ses preuves pour réduire le nombre de collisions faisant des morts ou des blessés. Il s'agit de sécuriser les intersections, d'installer des feux prioritaires pour piétons, d'allonger le temps alloué pour traverser, d'aménager des refuges pour piétons sur le terre-plein central d'un boulevard, etc.

La clé du succès repose sur ces initiatives, qui permettront de limiter la durée d'exposition potentielle du piéton aux voitures en mouvement, entre autres aux intersections, où surviennent les trois quarts des accidents. C'est l'un des principaux avantages de Vision zéro, une politique qui profite aussi aux cyclistes. Elle permet de transformer les aménagements en fonction d'objectifs de sécurité, et non de fluidité.

La Ville de Montréal fait figure de pionnière avec Vision zéro. Les autres villes devraient s'en inspirer, de même que la SAAQ et le ministère des Transports.

LIBRE OPINION

La chiropratique loin d'être approximative!

Jean-François Henry
Président de l'Ordre des
chiropraticiens du Québec

Le mercredi 6 novembre dernier, l'éditorialiste Jean-Robert Sansfaçon basait sa chronique sur la réforme du Programme de l'expérience québécoise. Il y décrivait les changements proposés par le ministre Simon Jolin-Barrette « d'absurdes, dépassés, injustes, contre-productifs... »

L'une des opinions énoncées par M. Sansfaçon pourrait se voir attribuer les mêmes qualificatifs. En effet, il mentionne que la proposition du ministre n'inclut « que 7 doctorats, dont la chiropratique, cette profession approximative interdite dans tout établissement public du Québec ». Cette affirmation démontre une réelle méconnaissance de la profession chiropratique, et une mise au point allait de soi.

D'entrée de jeu, convenons que la chiropratique n'est plus ce qu'elle a déjà été. La profession a évolué considérablement au cours des 25 dernières années. Le Québec peut compter sur l'expertise de plus de 1350 chiropraticiens qui, pour une

grande majorité, sont issus du programme de doctorat de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

D'une durée de 5 ans, il est offert depuis 1993 à l'UQTR, première institution dans le monde à avoir offert cette formation doctorale en français. Le programme de 245 crédits comprend près de 5000 heures de formation théorique et pratique. Nous sommes donc bien loin d'une profession approximative!

Mais quel est le rôle du chiropraticien? Le chiropraticien est un expert du diagnostic, du traitement et de la prévention des troubles neuromusculosquelettiques (NMS), soit le système nerveux, le système musculaire et le squelette. Il met également l'accent sur les effets de ces troubles sur l'état de santé général de la personne, afin que celle-ci recouvre et maintienne une santé optimale.

Près d'un Québécois sur cinq consulte un chiropraticien pour des douleurs au dos, à la hanche, au genou, pour des maux de tête ou des migraines, pour des problèmes d'épaule, des bursites, des entorses, des fasciites plan-



LETTRES

À qui sert le Publisac?

La Ville de Montréal a récemment tenu sa consultation publique sur le contrôle des circulaires visant, entre autres, à limiter la distribution du Publisac sur son territoire. Nous comprenons que cette orientation vise à réduire à la source la quantité de papier et de plastique produite et distribuée sur le marché. L'administration municipale semble toutefois oublier que cet outil, souvent regardé de haut, est d'une grande importance pour plusieurs organismes communautaires, comme nous, qui viennent en aide aux moins bien nantis.

Tout d'abord, les ménages à faible et moyen revenus utilisent les circulaires du Publisac pour faire des économies, gérer leur budget, créer leur liste d'épicerie et s'alimenter sainement. Internet, dont l'accès semble facile et banal pour tous de nos jours, est aussi loin d'être accessible pour ces ménages. Dans les faits, il représente un luxe pour plusieurs.

D'ailleurs, l'effet rassembleur pour nos membres de consulter les circulaires autour d'une table est puissant. La distribution de

porte en porte répond également au besoin de certaines personnes ayant de la difficulté à se déplacer en leur permettant de planifier leurs achats et d'optimiser leurs déplacements à l'avance.

Selon les chiffres de la Ville de Montréal, 37 % des ménages montréalais, ou 339 000, vivent avec moins de 35 000 \$ de revenu par année. Ces ménages, pour des raisons économiques, sociales et de santé, doivent faire des pieds et des mains pour combler leurs besoins alimentaires. Les rabais liés aux circulaires et les coupons permettent de réduire de façon substantielle la facture moyenne d'une épicerie.

À titre d'exemple, le coût moyen d'une portion alimentaire dans les cuisines collectives tourne autour de 1 \$. Le travail que nous faisons avec les cuisines collectives permet de nourrir plusieurs bouches à raison d'un ou deux repas par jour, et ce, pour au moins deux semaines. Ce sont donc des centaines de dollars annuellement que des ménages défavorisés peuvent épargner tout en s'offrant toutes les semaines des repas sains à prix abordable.

Plusieurs autres organismes communautaires voués non seulement au soutien alimentaire, mais aussi à l'appui à la littérature et aux ressources d'accueil pour

les nouveaux arrivants utilisent chaque semaine le Publisac dans différents ateliers et activités pour favoriser l'autonomie et la prise en charge individuelle et collective. L'ensemble des activités que nous organisons contribue à l'amélioration des conditions de vie des citoyens. Par la suite, nous réutilisons les circulaires et le sac pour d'autres besoins et nous les déposons dans le bac à recyclage afin qu'ils soient recyclés.

En conclusion, réduire la portée des circulaires, dont le Publisac, mettrait en péril notre source d'économies récurrentes pour offrir des repas à meilleur prix. Cela aurait également des conséquences importantes sur nos cuisines collectives et nos ateliers d'apprentissage, qui permettent de créer un réseau d'entraide et de briser l'isolement social. Les organismes communautaires savent la différence que peut faire ce genre d'outil.

Est-ce bien ce que recherche la Ville de Montréal?

France Joyal, présidente, Cuisine collective À toute vapeur!

Carole Therrien, coordonnatrice des cuisines collectives, Maison de Quartier Villeray

André Huberdeau, président, Fondation pour l'alphabétisation

Brigitte Juteau, formatrice, Centre des lettres et des mots

Le 15 novembre 2019

taires, et j'en passe.

Nous, chiropraticiens, sommes en mesure de poser des diagnostics relatifs au domaine NMS. La Cour d'appel a d'ailleurs tranché en 2005, dans un jugement unanime, de la légalité pour les chiropraticiens de poser des diagnostics dans leur domaine d'exercice, confirmant ainsi que l'établissement des diagnostics n'est pas exclusif aux médecins.

Vétuste

Il n'en demeure pas moins que l'actuelle Loi sur la chiropratique

est vétuste et nous empêche de jouer un rôle optimal pour contribuer au système de santé. En effet, la Loi sur la chiropratique du Québec, qui régit l'exercice des chiropraticiens au Québec, a été adoptée en 1973, il y a 46 ans, et a besoin d'être modernisée afin qu'elle soit mieux adaptée à l'exercice de la profession d'aujourd'hui et rédigée selon les nouveaux critères de la législation professionnelle afin, notamment, de mieux protéger le public. Depuis 15 ans, l'Ordre des chiropraticiens demande au gouvernement du Québec, toutes allégeances confondues, de moderniser cette loi.

Il y a eu une tentative au début des années 2000, avec le projet de loi 90 qui visait à moderniser le système professionnel et à favoriser l'innovation et de nouvelles formes de collaboration entre les professions. Plus de 11 professions de la santé et des services sociaux ont été touchées par l'adoption de ce projet de loi en 2002. Mais le projet de loi visant le même objectif pour les professions de la santé du secteur privé n'est jamais venu, laissant ainsi dizaines de milliers

de professionnels de la santé dans un flou juridique, y compris tous les chiropraticiens.

Récemment, l'Ordre des chiropraticiens du Québec a entamé une tournée de près d'une vingtaine d'ordres professionnels de la santé afin de les sensibiliser à l'importance et à la pertinence de moderniser la Loi sur la chiropratique. Cette modernisation permettrait aux chiropraticiens de jouer pleinement leur rôle. La collaboration interprofessionnelle est la clé du succès pour un meilleur accès aux soins de première ligne pour les patients québécois. Nous avons tous quelqu'un dans notre entourage qui « ne jure que par son chiro » et qui le recommande sans hésitation. Cette relation de confiance s'est développée au fil des ans grâce au professionnalisme et à l'engagement de tous ces professionnels.

Nous pouvons en faire davantage pour nos patients, mais pour y arriver, nous devons être régis par une loi moderne qui tienne compte de la réalité et qui reconnaisse la contribution significative de notre profession au système de santé.

Et j'émet également le souhait qu'une modernisation de la loi sur la chiropratique et une reconnaissance de notre expertise vienne confondre tous les sceptiques qui disposent de renseignements approximatifs sur notre profession.

III SOUVERAINISME

Une flotte plutôt qu'un vaisseau amiral

Il existe de plus en plus de façons de rejoindre les gens

Catherine Fournier

Députée souverainiste indépendante de Marie-Victorin

La formule est venue d'un participant à une rencontre des signataires de « Faut que ça bouge », une plateforme Web mise sur pied dans la foulée de l'annonce de ma décision de siéger comme députée souverainiste indépendante à l'Assemblée nationale, au printemps dernier. Je questionnais les jeunes présents, foncièrement souverainistes, mais orphelins politiques pour la plupart, sur la possibilité d'orchestrer un rassemblement de nos forces.

Il faut dire que la culture politique québécoise est fortement imprégnée d'un bipartisme longtemps installé sans broncher au cœur de notre histoire parlementaire. Nous avons été collectivement habitués à une certaine hégémonie d'organisations qui chapeautaient la promotion d'idées X ou Y.

Mais la société a changé.

La politique aussi.

La vérité pour le mouvement souverainiste, c'est qu'en mettant tous nos œufs dans le même panier en cherchant constamment à recréer un prétendu « vaisseau amiral » de la cause, nous n'arriverons jamais à être au diapason d'une société qui, qu'on le veuille ou non, est de plus en plus fragmentée.

En ce sens, les différences idéologiques animant les souverainistes et les diverses formes d'approche et d'action politique préconisées ne devraient plus être considérées comme des tares au sein du mouvement, mais plutôt enfin comme des forces.

Dans mon nouveau livre *Le projet Ambition Québec : s'organiser pour l'indépendance* qui paraît ce mardi en librairie, je souligne que l'appui d'environ trois millions de Québécois sera nécessaire pour envisager une victoire souverainiste à moyen terme. Ce nombre est imposant. Nous devons en prendre pleinement conscience. Nous devons multiplier les additions.

Éclatement

Plusieurs observateurs de la scène politique tournent en ridicule le nombre



d'organisations ou de partis politiques souverainistes existant au Québec. Ce n'est pourtant que le résultat de ce qui se passe politiquement partout en Occident. Il y a de moins en moins d'hégémonie sur les grandes idées. Il existe

La société et la politique ont changé, affirme l'auteur. RENAUD PHILIPPE LE DEVOIR

de plus en plus de façons de rejoindre les gens, dans leur individualité et de leur parler. On peut déplorer ce phénomène, mais on ne peut certainement pas le nier.

Se rassembler, à l'époque qui est la nôtre, ne signifie donc pas dire et faire tous la même chose. Cela signifie plutôt viser le même port de destination. C'est pour cela que la vision d'une flotte, avec des membres et des moyens différents, qui se complètent pour naviguer ensemble au lieu de se lancer dans une guerre de compétition, est si intéressante pour le mouvement souverainiste.

Cette vision est facilement applicable au sein de la société civile souverainiste puisque, dans tous les cas, un appui gagné par une organisation n'enlève aucun appui à une organisation tierce. La difficulté est évidemment beaucoup plus importante lorsqu'on transpose cette même philosophie dans l'arène politique électorale, où nécessairement, un vote de plus pour un candidat entraîne *de facto* un vote de moins pour un autre candidat.

C'est pour cela qu'en se confinant dans une logique où chaque parti souverainiste prétend rassembler l'ensemble, on ne peut pas avancer. Comme je le mentionne également dans mon livre, un jour, nous devons envisager une façon d'y remédier, par une voie différente de celle qui a déjà été tentée, l'ultrapartisanerie des partis nous empêchant de la répéter.

Faudra-t-il pousser la pression sur les partis jusqu'à créer une structure se posant au-delà d'eux pour les convaincre d'embarquer? La question devra se poser avec les acteurs politiques en place au moment où une telle démarche serait jugée nécessaire. À ce chapitre, les Organisations unies pour l'indépendance (OUI-Québec) joueront nécessairement un rôle crucial, par la nature de leur mission. Ils constituent la courroie naturelle de regroupement au sein du mouvement.

Sauf qu'une quelconque union électorale réunissant des souverainistes de toutes les tendances idéologiques n'est pas pour demain. Enormément de travail devra être investi pour que cela devienne possible. Pour créer ces conditions favorables à la navigation commune, nous devons pour l'instant retrouver nos fondements partagés, ceux qui nous unissent et qui nous inspirent dans la quête de ce pays auquel nous aspirons.

Bien que les partis continuent à jouer un rôle d'avant-plan sur la scène politique, je suis en ce sens persuadée que le renouvellement de l'action souverainiste se fera par l'entremise d'initiatives provenant de la base, des initiatives non partisans favorisant la création et l'innovation. C'est ce à quoi je souhaite contribuer avec le projet Ambition Québec.

Français au travail

Lettre ouverte à Simon Jolin-Barrette

Line Lamarre

Présidente du Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec

Monsieur le Ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, aussi Ministre responsable de la Langue française,

En septembre 2019, les membres du Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) travaillant à l'Office québécois de la langue française (OQLF) accueilleraient favorablement la volonté du premier ministre de revoir la gestion du dossier linguistique. M. Legault avait alors rapatrié vers votre ministère toutes les activités reliées à la défense de la langue française et à la francisation des immigrants.

Cependant, la publication en novembre du rapport intitulé *Pratiques linguistiques des ministères et organismes publics du gouvernement du Québec* a transformé cet enthousiasme en puissant malaise pour nos quelque 28 000 membres.

Ces derniers contribuent activement au mieux-être de tous les Québécois, et ce, par une multitude de gestes souvent invisibles liés à l'éducation, à la santé, à la culture, à l'environnement, à la sécurité, aux infrastructures, aux services financiers, à l'aménagement du territoire et au divertissement, sans oublier la langue.

À la lecture de ce rapport, nous avons tous été stupéfaits d'apprendre que 74 % des employés de l'État à Montréal utilisent parfois une autre langue que le français dans leurs interactions orales avec des personnes physiques au Québec, une proportion qui grimpe à 81 % à Laval et à 88 % en Outaouais.

Ainsi, comme le rapportait le Mouvement Québec français, notre propre administration publique traite un allophone comme si c'était un anglophone en puissance. Elle bafoue de ce fait le principe du français comme langue commune et langue d'inclusion, tout en transmettant le message pervers que le français n'a pas véritablement de statut de langue officielle au Québec.

Par ailleurs, nous observons que votre ministère ne prêche pas toujours par l'exemple dans son maniement de la langue française. Pourtant, la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité du français dans l'administration est très claire : les ministères doivent accorder une attention constante à la qualité de la langue française.

Le SPGQ note aussi la multiplication d'échanges entre collègues, pour les mêmes régions évoquées dans le rapport, qui se font dans une langue autre que le français, ce qui n'est pas plus acceptable. Les directions des ministères et organismes doivent rappeler à leurs employés que le français est la langue devant primer au travail.

Pour soutenir le français, l'État dispose de deux types de mesures : la promotion et la protection de la langue. Pourtant, votre gouvernement semble faire le choix de se tourner principalement vers les outils de promotion. Selon le SPGQ, le gouvernement gagnerait à nuancer son approche en préconisant aussi l'utilisation de mesures de protection de la langue dans les milieux de travail.

Le SPGQ tient également à rappeler qu'il y a dans les organismes linguistiques (l'OQLF, Conseil supérieur de la langue française) une expertise précieuse en matière d'administration de la Charte de la langue française et de sa réglementation. Elles sont appliquées avec tact et jugement depuis quatre décennies grâce à l'expérience et le savoir du personnel professionnel des organismes linguistiques.

Si le gouvernement veut assurer une présence accrue de la culture et de la langue française dans le quotidien de l'ensemble de la population québécoise, il doit déployer les ressources nécessaires pour que le statut du français soit maintenu et même consolidé, dans le respect des minorités.

Le SPGQ souhaite que vous preniez conscience de tout ce que vos professionnels réalisent pour vos collègues et vous. Les professionnels, gardiens des services de l'État, assument une large responsabilité dans la prestation de services éditoriaux de qualité. La mise en œuvre des visions et des choix de l'État est le fait de leur travail. Merci donc, Monsieur le Ministre, d'offrir à la langue et aux professionnels la valorisation, la reconnaissance et le respect qu'ils méritent.

Le PQ, QS, le Bloc et le NPD : trouvez l'erreur

Québec solidaire est une officine de la gauche radicale avant d'être indépendantiste

Louis Fournier

Journaliste et syndicaliste à la retraite

Même si le Bloc québécois a effectué un beau retour en force, ce qui est de bon augure pour le Parti québécois, la vague bleue fleurdelisée aurait pu déferler avec encore plus de puissance lors des élections fédérales du 21 octobre.

Le parti indépendantiste a recueilli 1 377 554 voix, soit 32,5 % des suffrages au Québec, et fait élire 32 députés. S'il n'a pu obtenir davantage, c'est à cause notamment du vote en faveur du NPD, un parti fédéraliste, d'une forte proportion de l'électorat de Québec solidaire, un parti qui se dit indépendantiste. Et ce, à l'instigation de plusieurs dirigeants et militants de Québec solidaire (QS).

Selon des données non diffusées dans les médias et tirées d'un vaste sondage Léger en date du 17 octobre, juste avant le scrutin, une majorité relative des électeurs de QS (37 %) ont répondu qu'ils allaient voter pour le NPD ; 28 % seulement optaient pour le Bloc.

En comparaison, près des trois quarts (72 %) des électeurs du PQ ont choisi le Bloc, tout comme 39 % des électeurs de la Coalition avenir Québec. Le Bloc arrive largement en tête chez ces deux partis, surtout au sein du PQ, parti indépendantiste où milite la gauche modérée, sociale-démocrate. De son côté, QS montre, une fois de plus, qu'il est une officine de la gauche radicale avant

d'être un parti indépendantiste.

Dans une dizaine de circonscriptions, le vote des électeurs de QS pour le NPD a entraîné la victoire des libéraux, de justesse, aux dépens du Bloc. Ce fut le cas dans deux circonscriptions où l'on a dû procéder à des recomptages, Hochelega dans l'est de Montréal et Québec au cœur de la Capitale-Nationale, où le Parti libéral l'a emporté à l'arraché.

Même scénario dans d'autres circonscriptions où le Bloc a essuyé des défaites crève-cœur : Longueuil-Charles-Lemoyne, Gaspésie-Les-Îles-de-la-Madeleine, Argenteuil-La-Petite-Nation, Brome-Missisquoi, Châteauguay-Lacolle et Compton-Stanstead. Dans Chicoutimi-Le Fjord, c'est le député conservateur sortant qui l'a emporté sur le Bloc par un score serré.

Les accointances QS-NPD

Alors que le PQ a appuyé son parti frère, le Bloc, publiquement et sur le terrain comme à l'accoutumée, QS n'a appuyé — officiellement — aucun parti, divisé entre une direction en majorité pro-NPD et une minorité qui penchait vers le Bloc.

Beaucoup de dirigeants et militants de QS ont œuvré pour le NPD. Le seul député néodémocrate rescapé au Québec, Alexandre Boulerice, est un militant de longue date de QS, tout comme la candidate vedette Nima Machouf battue dans Laurier-Sainte-Marie. Il en va de même de plusieurs autres députés et

Si Québec solidaire appuyait franchement les pleins pouvoirs pour le Québec, il aurait invité son électorat à voter pour le Bloc

Une opacité critiquée

PLOMB

SUITE DE LA PAGE A 1

Des échanges entre ministères obtenus par une demande d'accès à l'information montrent que les autorités concernées ont longtemps minimisé le problème et tenté de le dissimuler.

« On ne peut pas dire qu'ils ne voyaient pas le problème, c'était documenté. C'est qu'ils ne le voyaient pas comme un enjeu de santé publique. C'est encore plus grave comme jugement », laisse tomber Michèle Prévost, titulaire de la Chaire industrielle en eau potable et professeure d'ingénierie à l'École polytechnique de Montréal, qui a pendant longtemps conseillé le gouvernement dans ce dossier, à travers ses recherches.

Déjà en 2011, le ministère de l'Environnement avait été sensibilisé à l'importance de changer sa méthode d'échantillonnage afin de refléter des valeurs plus exactes. En 2015, une directive de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) considérait des niveaux de plomb entre 10 et 50 parties par milliard (ppb) comme inoffensifs pour la santé, alors que la norme était à 10 ppb depuis 2001. Enfin l'été dernier, l'opération de publication du rapport de l'INSPQ sur la présence de plomb dans l'eau des écoles et des garderies a été menée sous le signe de la banalisation, visant à faire le moins de tapage médiatique possible, révèle des courriels obtenus par l'équipe d'enquête.

Le gouvernement de François Legault, qui a ordonné en octobre de tester toutes les fontaines des écoles et des garderies, connaissait d'ailleurs l'ampleur des dépassements depuis au moins avril 2018. L'INSPQ avait envoyé au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ainsi qu'à ceux de l'Environnement, de la Famille et de l'Éducation une version préliminaire de son étude. Sa publication a été reportée à plusieurs reprises par le MSSS pour finalement avoir lieu le 13 juin.

Ce délai a notamment permis de parfaire les « lignes de presse » en cas de vague médiatique, bien que le rapport ait été volontairement passé sous silence. « Il n'y aura pas de communiqué de presse. Pour les demandes média, nous répondrons sur les aspects contenus dans notre rapport uniquement. Ils seront référés à vous pour le reste », écrivait une cheffe d'unité scientifique de l'INSPQ au MSSS, le 1^{er} mai.

En juillet, *Le Devoir* a constaté l'existence du rapport et ainsi révélé que 3 % des 436 établissements testés (soit 15) entre 2013 et 2016 dépassaient la norme de 10 ppb, certains allant même jusqu'à 350 ppb. Il aura néanmoins fallu l'enquête de *La Presse* puis celles de *Devoir* et de ses partenaires

en octobre pour que Québec revoie ses façons de faire.

Méthodologie trompeuse

Les autorités étaient aussi au courant que la norme de plomb dans l'eau était désuète et que la méthodologie pour échantillonner les écoles et les résidences était trompeuse.

En 2011, lors de consultations pour réviser le Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP), le Comité eau potable de l'organisme Réseau Environnement a recommandé au ministère de l'Environnement d'échantillonner après 30 minutes de stagnation plutôt qu'après avoir laissé couler l'eau cinq minutes. Ce dernier procédé est « inadéquat », car il minimise les niveaux d'exposition des citoyens, plaide le comité dans son mémoire.

Ces recommandations n'ont pas été prises en compte dans la mise à jour du RQEP. Ni en 2013, lors de la révision du « Guide d'évaluation et d'intervention relatif au suivi du plomb et du cuivre dans l'eau potable », lorsque Réseau Environnement a réitéré ses commentaires.

« On voyait vraiment un décalage avec les États-Unis, l'Europe et l'Ontario. Au Québec, ça ne progressait pas, on continuait de nous demander plus de données alors qu'on en a produit des tonnes », souligne M^{me} Prévost qui était à la tête du Comité eau potable de l'organisme à l'époque. Lasse du manque d'écoute des autorités, elle a d'ailleurs démissionné en 2015.

Répercussions

En mars 2019, la publication des nouvelles recommandations de Santé Canada — qui proposait la même méthode d'échantillonnage que celle de Réseau Environnement — a accentué la pression sur les autorités québécoises. L'organisme fédéral recommandait en plus aux provinces d'abaisser la norme à 5 ppb et de tester tous les points de consommation d'eau des écoles.

« Un rapport commandé à l'INSPQ devrait être rendu public le 10 mai 2019 puisque, encore une fois, ce qui sera préconisé dans les recommandations de Santé Canada ne correspond pas exactement à ce qui est actuellement fait au Québec », écrivait en avril une conseillère en santé environnementale du MSSS à ses collègues du ministère. Préoccupée par les répercussions de la mise à jour de Santé Canada, elle explique que son équipe prépare « des documents de soutien, [puisqu'il] est possible que la publication de ces informations puisse amener des questions et des inquiétudes de la population ». Rappelons qu'au Québec, un seul échantillon par établissement scolaire était alors exigé et que chaque établissement ne pouvait faire l'objet d'un test plus d'une fois en cinq ans.

Un autre échange entre deux employées du MSSS, daté du 3 juin, indique qu'une lettre doit être envoyée aux CISSS et aux CIUSSS pour leur rappeler de se conformer à la norme de 10 ppb de plomb dans leurs établissements. Il est précisé que la norme de 5 ppb recommandée par Santé Canada ne sera pas mentionnée, seules « les préoccupations à ce que la norme actuelle soit dépassée » seront soulevées.

« Force est de constater qu'au gouvernement du Québec, on agit seul et de façon opaque. La crise médiatique actuelle sur le plomb révèle ce manque de consultation et de transparence et met en évidence une inaction chronique », déplore Michèle Prévost.

Conséquences minimisées

Mais la professeure ne s'étonne pas outre mesure de ce « manque de volonté » du gouvernement. « Si [les autorités sanitaires] avaient manifesté une ferme inquiétude, [si elles] avaient insisté pour que ce sujet soit une priorité, le ministère [de l'Environnement] aurait changé ses règles », croit-elle.

Les études démontrant les effets d'une exposition au plomb sur la santé des enfants et des adultes se sont multipliées dans les vingt dernières années. Selon l'Organisation mondiale de la santé, une concentration de ce métal dans l'eau, aussi minime soit-elle, représente un danger. Les autorités sanitaires des pays occidentaux ont aujourd'hui resserré leurs règles. Mais au Québec, le message reste le même : « le risque pour la santé est faible ».

Un guide d'interventions destiné aux Directions régionales de santé publique (DRSP) rédigé en 2015 par l'INSPQ — en vigueur il y a encore quelques semaines — indique que des niveaux entre 10 et 50 ppb de plomb dans l'eau ne représentent pas « une menace réelle ou appréhendée pour la santé ». Pourtant, la norme maximale acceptable de plomb dans l'eau potable a été établie à 10 ppb en 2001. Plusieurs études ont aussi démontré que, même avec une faible exposition, la consommation quotidienne et à long terme d'une eau contaminée par le plomb augmente la plombémie des jeunes enfants.

Même le cas d'une école du Saguenay dépassant 25 fois (soit 250 ppb) la norme québécoise n'a pas inquiété outre mesure le MSSS et la DRSP Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les courriels obtenus par l'équipe montrent qu'en apprenant la situation en novembre 2018, la DRSP a estimé que ces concentrations étaient « trop faibles pour causer des problèmes de santé chez les enfants ». Un conseiller scientifique du MSSS jugeait même qu'une simple purge des robinets le matin réglerait le problème et que la distribution d'eau embouteillée par la Commission scolaire permettrait surtout de rassurer les parents. Il est pourtant prouvé qu'après 30 minutes de stagnation dans les tuyaux, l'eau peut déjà être recontaminée par le plomb.

Force est de constater qu'au gouvernement du Québec, on agit seul et de façon opaque. La crise médiatique actuelle sur le plomb révèle ce manque de consultation et de transparence et met en évidence une inaction chronique.

MICHÈLE PRÉVOST



La situation dans les écoles de Flint, au Michigan, cinq ans après l'importante crise de l'eau contaminée au plomb, montre pourtant l'incidence du métal sur la santé. Près de 30 000 enfants ont été touchés, indique une enquête de *New York Times*, publiée le 6 novembre dernier. Et depuis 2015, le pourcentage d'élèves admissibles aux services d'éducation spécialisée a presque doublé, passant de 15 % à 28 %. D'après le Centre d'excellence de neurodéveloppement — un centre de dépistage fondé après la crise —, 70 % des 1300 enfants évalués depuis décembre 2018 souffrent de trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité, de dyslexie ou encore d'une déficience intellectuelle légère.

Pas de panique

« Ce n'est pas parce qu'on vise à abaisser le niveau d'exposition au plomb qu'on doit dire qu'il y a un risque pour la santé », réplique de son côté Monique Beausoleil, toxicologue retraitée, qui travaillait à la DRSP de Montréal il y a encore un an et demi.

Dans une lettre envoyée au *Devoir* en juillet, après la publication du rapport sur les écoles de l'INSPQ, elle soulignait que le lien entre le plomb dans l'eau et la baisse du quotient intellectuel des enfants était « très approximatif », assurant qu'il n'était pas nécessaire de changer les fontaines des écoles pour autant. « Si on affirme que les enfants de certaines écoles pourraient perdre quelques points de QI, imaginez combien leurs parents et leurs grands-parents ont pu perdre de points de QI ! », écrivait M^{me} Beausoleil.

« N'affolons pas les parents à ce sujet, ce n'est pas une situation plus grave qu'avant. Au contraire, on a largement réduit les sources d'exposition au plomb », souligne-t-elle, en entrevue avec *Le Devoir*.

Commentant le nouveau plan d'action de la Ville de Montréal, qui compte notamment distribuer des filtres aux familles défavorisées pour se protéger contre le plomb, M^{me} Beausoleil insiste : le risque est « très faible pour les enfants » et il revient aux parents de choisir. « Il y en a qui, pour une question de santé, choisissent de ne pas faire manger de viande à leurs enfants. Pour le plomb, ça devrait être pareil ! »

Crédits

Texte :

Annabelle Caillou, *Le Devoir*

Institut du journalisme d'enquête de l'Université Concordia :

Productrice et superviseuse : Patti Sonntag
 Coordonnateur de recherche : Michael Wrobel
 Coordonnatrice du projet : Colleen Kimmitt

Le Devoir :

Cheffe de projet : Véronique Chagnon
 Stagiaire : Lea Sabbah

Produit par l'Institut du journalisme d'enquête de l'Université Concordia
 La liste complète des contributeurs est ici : concordia.ca/watercredits

L'enquête sur le plomb

Des méthodes d'échantillonnage désuètes, des avis d'experts repoussés, un manque de rigueur : voilà un aperçu des nombreuses révélations issues d'une enquête journalistique d'envergure réalisée par *Le Devoir*, l'Institut du journalisme d'enquête de l'Université Concordia et Global News, qui, pendant plus d'un an, ont examiné des centaines de réponses à des demandes d'accès à l'information et des analyses d'eau dans des villes de toutes tailles à travers la province. En utilisant les méthodes d'échantillonnage préconisées par Santé Canada pour mesurer l'exposition maximale, l'équipe a fait ses propres tests pour démontrer les lacunes flagrantes dans la réglementation québécoise en matière de gestion du plomb dans l'eau potable. Après notre première publication le 16 octobre, le gouvernement Legault a changé de cap pour finalement adopter la norme et la méthodologie recommandées par Santé Canada.

RÉDACTION

Téléphone
514 985-3333
 Courriel
redaction@ledevoir.com

RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION

Téléphone
514 985-3333

ABONNEMENTS

(du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 30)
 Téléphone
514 985-3355
 Extérieur de Montréal
1 800 463-7559 (sans frais)
 Courriel
abonnements@ledevoir.com
 Télécopieur
514 985-5967

PUBLICITÉ

Téléphone
514 985-3399
 Extérieur de Montréal
(sans frais)
1 800 363-0305
 Courriel
publicite@ledevoir.com
 Télécopieur
514 985-3340

AVIS PUBLICS ET APPELS D'OFFRES

Téléphone
514 985-3452
 Courriel
avisdev@ledevoir.com
 Télécopieur
514 985-3340

PETITES ANNONCES ET PUBLICITÉ PAR GROUPEMENT

Téléphone
514 985-3322
 Courriel
petitesannonces@ledevoir.com
 Télécopieur
514 985-3340

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir inc., dont le siège social est situé au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec) H2L 4X4. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel inc., 12800, rue Brault, Saint-Jacques de Mirabel, division de Québec Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450, avenue Béchard, Québec, qui est la propriété de Corporation SunMedia, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. Envoi de publication — Enregistrement no 0858. Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.

LEDEVOIR

1265, rue Berri, 8^e étage,
 Montréal (Québec) H2L 4X4
 Métro Berri-UQAM
 Ouvert du lundi au vendredi
 de 8 h 30 à 16 h 30



Suivez-nous
 sur LeDevoir.com
 et sur nos réseaux
 sociaux

